

► Objectif

Apporter un conseil personnalisé en matière de droit des affaires, de fiscalité d'entreprise et de statut social.

► Bénéficiaires

Toute personne ayant une idée ou un projet de création ou de reprise d'entreprise.

► Prestation

La CMA vous conseille en matière de :

- droit des sociétés :
 - › quelle forme juridique choisir, avantages et inconvénients,
 - › comment préserver mes biens personnels,
 - › quel statut pour le conjoint...
- fiscalité :
 - › les différents régimes fiscaux,
 - › les obligations administratives,
 - › les dernières évolutions législatives et réglementaires.
- statut social :
 - › les différents régimes sociaux,
 - › les organismes concernés,
 - › les cotisations et les prestations.

► Modalités

Un accueil au siège, à nos permanences décentralisées (Saint Lizier, Lavelanet, Pamiers) ou sur rendez vous dans les locaux d'un partenaire socio-économique ou d'une collectivité.

► Références

La CMA est labellisée NACRE (Nouvelle Aide aux Créateurs Repreneurs d'Entreprise), et conventionnée pour « Entreprendre en Midi-Pyrénées »

► Contacts

Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Ariège

Tél. : 05.34.09.88.00

Pour le Pays d'Olmes, Mirepoix et pour le Pays du Couserans : Sandra ROUGE

Courriel : s.rouge@cm-ariège.fr

Pour le Pays de Foix Haute Ariège et le Pays des Portes d'Ariège : Lionel BROTONS

Courriel : l.brotons@cm-ariège.fr

Porteur de projet et jeune entrepreneur